



Date d'affichage : du 14 juin au 22 juin 2017, 12 h

Aide-éducateur à la garderie scolaire (REPLACEMENT TEMPORAIRE)

***Veuillez prendre note que vous devez présenter votre CV à chacun des concours dont vous rencontrez les exigences.**

***Les personnes non retenues qui répondent aux exigences pourront être inscrites sur la liste de remplacement.**

Secteur :	Services éducatifs et École Wahta'
Supérieur :	Directeur des Services éducatifs et École Wahta'
Lieu de travail :	École Wahta' 20 rue de l'Ours, Wendake, (Québec) G0A 4V0

Statut :	Temporaire, syndiqué.
Horaire :	7.5 heures par semaine, du lundi au vendredi entre 11h30 et 13h.
Début :	22 août 2017
Durée :	Jusqu'au 21 juin 2018
Salaire :	Entre 16.77 \$ et 20.75 \$ de l'heure.

Accessibilité :

- 1- Aux employés réguliers du CNHW syndiqués SECNHW;**
- 2- Aux membres de la Nation huronne-wendat;**
* SVP, indiquer votre numéro de bande pour faciliter le traitement du dossier
- 3- Aux employés temporaires du CNHW;**
- 4- À la population.**

Sommaire :

Le titulaire du poste anime et surveille les enfants lors d'activités, de l'alimentation et leur hygiène.

Fonctions principales :

- Préparer le matériel requis;
- Surveiller les enfants au jeu, à l'intérieur ou à l'extérieur et durant les périodes de repos;
- Animer les activités des enfants, raconter des histoires, enseigner des chansons, préparer le bricolage;
- Aider les enfants lors de la période de repas (prendre les plats, le cabaret);
- Servir les goûters;
- Veiller à la propreté de la garderie et participer aux travaux d'entretien (passer le balai, laver les tables et le matériel);
- Faire le suivi auprès des parents concernant les règles de conduite du service de garde;
- Appliquer les méthodes d'interventions demandées par l'éducateur en chef et, au besoin, demander conseil à la psychoéducatrice;
- Noter, au besoin, la présence des enfants (heure d'entrée et de sortie, présence aux dîners);
- Exécuter d'autres tâches connexes.



Avis de concours 2017-41

Date d'affichage : du 14 juin au 22 juin 2017, 12 h

Exigences :

- Diplôme d'études secondaire;
- 6 mois d'expérience pertinente en soins des enfants (atout);
- Cours de RCR ou secourisme (atout); * *Le candidat retenu s'engage à suivre la formation et à la réussir, dès son entrée en fonction.*

Qualités requises :

Autonomie, créativité, débrouillardise, relations interpersonnelles, discrétion, patience et amour des enfants.

La description de tâches détaillée est disponible en communiquant avec la Direction des ressources humaines aux coordonnées ci-dessous.

Les personnes intéressées à poser leur candidature devront faire parvenir leur curriculum vitae, une lettre de présentation portant le numéro du concours, leur numéro de bande (s'il y a lieu), leur diplôme et leur relevé de notes sous pli confidentiel à la Direction des ressources humaines avant la fin de l'affichage.

Conseil de la Nation huronne-wendat
Direction des ressources humaines
255, Place Chef Michel Laveau
Wendake (Québec) G0A 4V0
Ou par courriel à : rh@cnhw.qc.ca

SEULS LES CANDIDATS AYANT ÉTÉ RETENUS LORS DE LA PRÉ-SÉLECTION SERONT JOINTS POUR LES ENTREVUES

Seules les candidatures accompagnées des documents requis et répondant aux exigences du poste seront retenues après évaluation. Aucune demande d'emploi reçue après la date et heure de la fin de l'affichage ne sera considérée.

Le candidat sélectionné pourrait devoir se soumettre à une enquête d'antécédents avant d'obtenir le poste. En déposant sa candidature pour un concours, la personne accepte que son nom soit diffusé publiquement au moment de son embauche.

Le Conseil de la Nation huronne-wendat se réserve le droit de rejeter toutes les candidatures reçues et de n'embaucher aucune personne, même celle ayant obtenu le meilleur résultat lors de l'entrevue pour le concours.